

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 février 2021

Conseillers présents : Ch Colomer, S. Polato, S. Gaumond, X Clerch, Ch Cullell, F, J Garrigolas, MM Lecarpentier, K Parent, C Verdaguer, A Villeneuve

Procurations : A Foliard à C. Colomer

Absents excusés: JP Fougère

Absents : F. Delcasso, D Canto, JP Julien

Secrétaire de séance : Amandine Villeneuve

Madame COLOMER Christine ouvre la séance à 18 heures 30.

La feuille de présence circule pour signature.

1- Validation du PV du 26 novembre 2020.

Décision : à l'unanimité 11 voix Pour

2 Régularisation Achat TERRAIN FABRE

Madame FABRE Henriette est décédée en 2020.

Elle possédait sur la commune une parcelle de terrain (N°1602) en bordure de l'avenue du Haut-Conflent et du bâtiment de la SOLAZE.

En 2001, la commune lui a acheté les parcelles 1600 et 1601 pour intégrer dans le domaine public l'accès à la Solaze. Un garage existait sur une parcelle mitoyenne (N° 1588) et Mme Fabre avait donné par écrit l'accord à la commune de le détruire en compensation de l'achat des 2 parcelles 1600 et 1601.

Sur le cadastre, ce garage apparaît toujours (N° 1588)

C'est la vente du bâtiment la Solaze qui a fait apparaître cette erreur.

Nous sommes toujours dans l'attente de la décision du légataire.

Aussi, une délibération est nécessaire pour prendre en charge cet acte et payer les honoraires

Décision : à l'unanimité 11 voix Pour

3 Délibération pour prise en charge des heures supplémentaires effectuées.

La commune avait délibéré en 1992 afin de pouvoir payer les heures supplémentaires effectuées par les agents communaux.

Cette délibération doit être modifiée et doit prendre en charge des critères plus précis à savoir :

-définir les catégories d'agents concernés (B et C)

-Définir les cadres d'emplois qui en bénéficient.

Décision : à l'unanimité 11 voix Pour

4 Délibération pour demande de subvention au CONSEIL DEPARTEMENTAL 66 et ETAT (DETR 2021) Réseaux secs

La commune veut déposer une demande de subvention au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial de 2021 pour la réfection des Réseaux Secs et de la DETR 2021.

Décision : à l'unanimité 11 voix Pour

5 Délibération pour demande de subvention au titre du Plan de Relance

Pour les réseaux électriques

Pour le projet de réaménagement de l'ancienne école

Décision : à l'unanimité 11 voix Pour

6 Délibération reprise de l'emplacement réservé – chemin st Jean

Avec la vente du terrain de la CAF, le nouvel acquéreur cède gratuitement la voirie (sur un emplacement réservé).

Me Fallet, notaire du nouvel acquéreur M. SABATON peut effectuer cette opération et la commune doit se prononcer

Décision : à l'unanimité 11 voix Pour

7 Questions diverses

Néant

La séance est levée à 19 h 00.

La secrétaire
Amandine VILLENEUVE



Le maire
Christine COLOMER

